



Formulaire de rétractation pour des cours de musique

Par stephanie1990

Bonjour à tous,

Je souhaite résilier l'abonnement pour des cours de musique auquel j'ai souscrit pour mon fils car ils tardent à me trouver un professeur et entre temps j'en ai trouvé un de mon côté. Je relis les conditions générales mais ne suis pas capable de comprendre si je peux me rétracter sans rien payer, car il y a différents cas de figure que je ne comprends pas bien.

J'ai signé le contrat le 15 avril.

Quelqu'un aurait il la gentillesse de m'éclairer s'il vous plaît ?

Je vous remercie beaucoup.

Stéphanie

Voici le lien en question :

<https://www.allegromusique.fr/conditions-generales-de-vente>

Par Henriri

Hello !

Stéphanie, cette école de musique ne "tarde" à vous fournir un professeur de musique que depuis 7 jours... or une clause de votre contrat prévoit explicitement que "La mise en relation avec un enseignant est effectuée dans un délai maximum de 30 jours après la réception d'un dossier d'inscription complet. Au-delà, le souscripteur peut demander l'annulation de sa demande."

Curiosité : avez-vous déjà payé quelque chose ? Mis en place un prélèvement automatique ?

A+

Par stephanie1990

Bonjour Henri,

Je leur ai téléphoné et comme j'ai un délai de rétractation de 14 jours ça n'a posé aucun problème ils ont accepté sans rechigner, ce qui est appréciable.

Je vous remercie de m'avoir répondu :)

Bonne journée